



5.18.0



L'ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

*Répondre aux défis de la gestion
d'un risque littoral majeur*

L'aléa érosion côtière est responsable du recul du trait de côte. Celui-ci est la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'érosion naturelle induite par les forces marines, combinée parfois à des actions continentales, ou d'une érosion générée ou accélérée par l'homme. Il ne serait pas un problème sans la présence humaine et l'implantation d'activités trop proches de l'océan. Même si une grande partie du littoral de la côte sableuse aquitaine a pu être préservée d'une urbanisation accrue à proximité du trait de côte, le littoral régional est néanmoins exposé à des risques importants d'érosion. Dans le contexte du changement climatique et de l'élévation du niveau des mers, qui accentueront les phénomènes d'érosion, la France s'est dotée d'une Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et de programmes d'actions.

Plus d'un tiers du littoral de Nouvelle-Aquitaine est touché par l'érosion côtière, soit 10 % de plus que la moyenne des côtes métropolitaines. Les reculs constatés ces dernières années sur la côte sableuse de la Gironde et des Landes sont de 1 à 3 mètres par an, pouvant atteindre localement plus de 10 mètres par an. Selon les projections de l'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA), ils pourraient atteindre 50 mètres d'ici 2050. La côte rocheuse basque, quant à elle, recule en moyenne de 0,25 mètre par an sous l'effet de l'érosion chronique du trait de côte. Sur les secteurs de falaises et de versants altérés (72 % du littoral basque), les valeurs moyennes de recul sont toutefois de l'ordre de 27 mètres pour 2050. Enfin, 55 % du linéaire côtier de Charente-Maritime disposant d'ouvrages de protection, l'aléa « érosion côtière » est moindre sur ce département (345 km de linéaire côtier concernés par un aléa d'érosion faible ou nul sur un total de 419 km à horizon 2050).

Un état des lieux révélateur de la fragilité des côtes néo-aquitaines

Une étude prospective nationale du CEREMA menée en 2019 sur les logements menacés par le recul du trait de côte, confirme que la région Nouvelle-Aquitaine est l'une des deux plus affectées à l'échéance 2100, dans tous les scénarios considérés (avec effacement progressif ou non des ouvrages et recul généralisé du littoral ou non).

Le diagnostic régional de l'érosion côtière, réalisé conjointement par l'OCNA et le GIP littoral et finalisé en 2022 sur la Charente-Maritime, a estimé (sans prendre en compte les ouvrages de protection non pérennes) à environ 6 000 logements, 725 locaux d'activités, des équipements et infrastructures publics dont 100 km de voies de transports comme potentiellement menacés d'ici 2050 par le recul du trait de côte.

Une grande diversité de linéaire côtier

Les côtes de la Charente-Maritime sont d'abord des côtes basses, conformes aux plateaux qu'elles recoupent en falaises. Les plateaux d'Aunis et de Saintonge s'abaissent progressivement jusqu'à moins de 20 m vers l'ouest. Les côtes de la Charente-Maritime sont ensuite des côtes découpées, marquées par une alternance de pointes et de rentrants en proportions comparables. Les côtes à falaises calcaires sont précédées d'estrans rocheux où subsistent des récifs. Les marais maritimes, à remplissage essentiellement vaseux, occupent des dépressions d'origine structurale, traversées par des estuaires (marais Poitevin, marais de la Seudre).

Les constructions sableuses forment des cordons littoraux en avant des marais maritimes (Fier d'Ars, marais de Rochefort), des flèches à pointe libre et à crochets (pertuis de Maumusson, pointe de la Coubre) et des plages adossées à des falaises (conches du pays royannais). Les cordons et massifs dunaires, essentiellement issus du remaniement par le vent de sables marins, surmontent les estrans en position d'abri ou, au contraire, sont situés sur les « côtes sauvages », exposées vers l'ouest ou le sud-ouest (Ré, Oléron). La Charente-Maritime comprend surtout des calcaires, dont les contrastes de résistance, bien que réduits, autorisent le dégagement de reliefs d'érosion différentielle exemplaires. Par exemple, Talmont-sur-Gironde et son village médiéval construit sur une falaise calcaire est directement menacé par l'érosion.

De la Pointe de Grave au nord à la Pointe Saint-Martin au sud, la **côte sableuse aquitaine** se distingue des autres littoraux français par la présence d'un massif dunaire exceptionnel, long de 230 km. Quasiment rectiligne et très peu urbanisée, elle est formée d'un système de plages et de dunes dont les caractéristiques varient du nord au sud. Les seules interruptions du cordon dunaire correspondent aux embouchures (Gironde, Arcachon, Adour). Les plages subissent des variations morpho-

logiques naturelles saisonnières. On distingue en période de forte énergie (i.e. hiver) des phases d'érosion durant lesquelles le sable migre depuis la plage vers les petits fonds. Le système dunaire apporte alors un stock supplémentaire de sable pour recharger la plage. À l'inverse, en période calme, des phases d'équilibre sédimentaire (ou d'accrétion) permettent un transport de sable depuis le large vers la plage. Il peut alors être repris par le vent pour alimenter de nouveau la dune.

La **côte basque** française, qui s'étend sur près d'une trentaine de kilomètres entre l'estuaire de l'Adour au nord et Hendaye, est remarquable à bien des égards, et notamment par la diversité de sa géologie et de ses paysages. Le littoral basque est par ailleurs soumis à une pression anthropique et à un développement urbain important, contrariés par les processus érosifs et les instabilités de terrain affectant le trait de côte. La gestion de la frange côtière est ainsi aujourd'hui une problématique essentielle dans le développement du territoire, et elle est à ce titre une des priorités des différents acteurs locaux impliqués.

Une érosion très marquée sur le littoral girondin

L'érosion côtière menace directement 13 communes de la façade atlantique de la Gironde. Une actualisation des vitesses d'évolution du trait de côte réalisée par le GIP Littoral montre que le recul moyen de la côte sableuse aquitaine est compris entre 1 et 3 mètres par an avec un maximum de 6 mètres par an. Des reculs ponctuellement plus importants peuvent être localement observés lors de certaines tempêtes. Du fait de la proximité d'enjeux importants, **la pointe du Médoc fait partie des territoires les plus vulnérables du département.**

L'avancée dunaire est également très présente sur le littoral girondin, notamment la fameuse Dune du Pilat. Cette avancée dunaire peut être estimée en moyenne entre 1 à 2 mètres par an, mais peut atteindre localement jusqu'à 3 à 4 mètres par an, voire davantage. Ces dernières années, la côte girondine a connu plusieurs cas d'érosion brutale, notamment sur la **commune de Lège Cap-Ferret** (plusieurs villas effondrées en bord de mer ou ensablées par l'avancée dunaire), de **Lacatau** (le Front de mer est particulièrement menacé), et **Soulac-sur-Mer** qui a subi par le passé de nombreux ensablements.

Photo 5.18.0 : Biscarosse, résidence "La Rafale" et le Grand Hôtel de la plage menacés par l'érosion dunaire © Christophe Cazeau / Terra

Photo 5.18.1 : Érosion sur la Corniche basque © Laurent Mignaux / Terra

EN CHIFFRES

-1,7 à -2,5 m/an le recul annuel moyen sur la côte sableuse dans les Landes et en Gironde

-25 cm/an le recul annuel moyen sur la côte rocheuse dans les Pyrénées-Atlantiques

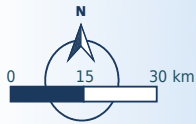
-50 m en 2050 le recul moyen sur la côte sableuse du littoral aquitain prévu d'ici 2050

Jusqu'à -25 m lors de mouvements de falaises les reculs brutaux pouvant intervenir à tout moment

Jusqu'à -25 m en un hiver les reculs brutaux lors de tempêtes pouvant intervenir à tout moment et s'additionner aux projections établies

Sources : Observatoire de la Côte aquitaine – caractérisation de l'aléa recul du trait de côte sur le littoral de la côte aquitaine aux horizons 2025 et 2050

L'érosion côtière



Évolution du trait de côte (1)

- █ Recul sup. à 3 m/an
- █ Recul entre 1,5 et 3 m/an
- █ Recul entre 0,5 et 1,5 m/an
- █ Recul entre 0 et 0,5 m/an
- █ Non perceptible
- █ Avancée entre 0 et 0,5 m/an
- █ Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an
- █ Avancée entre 1,5 et 3 m/an
- █ Avancée sup. à 3 m/an
- █ Pas de calcul (pas de donnée ou marqueur différent)
- █ Pas de calcul (ouvrage au niveau du profil de calcul)

Stratégies locales de gestion de la bande côtière

État d'avancement - Juin 2024 (2)

- 🌀 En phase d'étude
- 🌀 Stratégie en phase opérationnelle 1ère génération
- 🌀 En phase de bilan et d'actualisation
- 🌀 Stratégie en phase opérationnelle 2ème génération

(1) L'indicateur national de l'érosion côtière, produit dans le cadre de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, représente l'évolution de la position du trait de côte sur le littoral français sur une durée d'au moins 50 ans. Les données couvrent actuellement la métropole (hors Corse).
SOURCE : CEREMA

(2) La stratégie régionale de gestion de la bande côtière, validée par l'Etat et les collectivités territoriales du littoral aquitain en 2012, a défini des grandes orientations pour la gestion durable de la bande côtière. Elle a prévu l'élaboration de stratégies locales pour permettre d'affiner ces orientations et les adapter aux projets des territoires.

Le premier objectif d'une stratégie locale est de réduire durablement et efficacement la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités à l'érosion côtière. Les stratégies locales sont mises en place prioritairement là où les risques d'érosion marine et de mouvements de falaises sont importants. Elles doivent être menées sur un territoire cohérent du point de vue du fonctionnement des systèmes, des aléas et des enjeux.

Une stratégie locale doit être portée par une collectivité territoriale, avec une volonté politique de partager un diagnostic et de conduire un projet avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la bande côtière. Elle débouche sur la coordination et la planification des actions locales de gestion de la bande côtière dans un programme d'actions unique, articulé avec les documents réglementaires (PPR, PLU et Scot) et ce dans une vision stratégique.

SOURCE : GIP LITTORAL

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT-HOMONIM
Sources : CEREMA, Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (BRGM/ONF), GIP Littoral,
Réalisation DIRM SA MCPPLM - Octobre 2024

Golfe de Gascogne

Hossegor Capbreton Labenne

Côte basque

Hendaye

Bayonne

Hossegor

Mimizan

Biscarosse

La Teste-de-Buch

Lège-Cap-Ferret

Lacanau

Lacanau

Pointe du Médoc Volet Sud

Pointe du Médoc Volet Nord

Agglomération de Royan

île d'Oléron

Ile de Ré

La Rochelle

Agglomération de Rochefort

Rochefort

Royan

Blaye

Bordeaux

Arcachon

Royan

Arcachon

0 5 km

0 5 km

Démolition du Signal à Soulac-sur-Mer

Chronologie d'un symbole de l'érosion du littoral aquitain

1964

Le permis de construire est signé pour un premier immeuble. Le projet dans son ensemble prévoit « la construction sur le site de 1 200 logements, d'un boulevard de front de mer, d'une thalassothérapie et d'un hôtel de luxe

1967

Un premier bâtiment voit le jour

1970

Un deuxième bâtiment sort de terre. Ils sont placés à 200 mètres de l'Océan

Novembre 2010

Une nouvelle tempête fait reculer le trait de côte

4 et 5 janvier 2014

Nouvelle tempête avec forts coefficients, la houle se rapproche de 5 mètres de l'immeuble.

9 février 2016

Les propriétaires sont déboutés par la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Ils demandaient à bénéficier du fonds Barnier, qui garantit les risques naturels. L'État leur avait proposé 1,5 millions d'euros soit 20 000 euros chacun.

19 décembre 2018

L'Assemblée Nationale vote un amendement du député du Médoc Benoît Simian qui prévoit que les propriétaires du Signal puissent être indemnisés à hauteur de 7 millions d'euros, en transférant la propriété de leur bien à une collectivité publique, contre un euro symbolique.

6 février 2023

Début des travaux de démolition. Le Signal est entièrement détruit le 20 février 2023.

Février 2010

La tempête Xynthia fragilise le Signal, qui n'est plus qu'à 40 mètres de la mer.

Hiver 2010-2011

La commune de Soulac fait déverser des tonnes de sable au pied de l'immeuble. 80 000 euros sont dépensés.

24 janvier 2014

La préfecture de Gironde ordonne à tous les habitants de quitter les lieux durant les deux jours suivants. Le bâtiment est à moins de 20 mètres des vagues.

16 août 2018

Le Conseil d'Etat confirme que l'érosion naturelle ne fait pas partie des phénomènes naturels pour lesquels le fonds Barnier peut être enclenché.

25 février 2019

Début des travaux de désamiantage des bâtiments, en vue de la démolition. Coût total supporté par l'État : 1 million d'euros.



Vidées de leurs habitants depuis 2014, les deux barres d'immeubles érigées face à l'océan Atlantique ont disparu définitivement du paysage soulacais.

La « verrue » a disparu. L'immeuble Le Signal, à Soulac-sur-Mer (Gironde), devenu malgré lui symbole de l'érosion côtière et de l'impact du changement climatique sur ce phénomène, a été entièrement démoli. Le chantier s'est achevé le lundi 20 février 2023.

Le Signal avait été construit dans les années 1960 à Soulac, à l'époque à 200 mètres du rivage, mais les tempêtes successives l'ont rapproché inexorablement des vagues. En 2014, un arrêté de péril a finalement été décidé et les habitants évacués. L'indemnisation des propriétaires a ensuite pris plusieurs années. Le Signal, désamianté en 2019, est resté jusqu'à sa démolition une carcasse vide, témoin malgré lui des risques encrus à construire trop près du rivage.

Présent symboliquement pour le lancement tant attendu du chantier de démolition de l'immeuble le 3 février 2023, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, a rappelé que 975 communes étaient concernées par l'érosion du trait de côte, sur environ 20% des 20 000 kilomètres de littoral du pays. Un phénomène encore plus marqué dans le département de la Gironde.

Infographie : DIRM SA

Sources : Laëtitia Heuveline - France Bleu Gironde

Photos : Thomas Brégardis / Ouest-France

En

SAVOIR



Sensibilité à l'érosion côtière du littoral de Nouvelle-Aquitaine (GIP LITTORAL 2030)